

point de produire une maladie inflammatoire assez grave.

IV^e. CLASSE.*Des Maladies locales.*

La quatrième classe des maladies comprend toutes les *maladies locales*, c'est-à-dire, celles qui n'intéressent ni tout le système, ni aucun des organes essentiels à la vie, mais dont l'influence est bornée pour l'ordinaire à un seul organe. On les divise en sept ordres; 1. celles qui affectent les organes des sens (*Disæsthesiæ*); 2. celles qui affectent certains organes de mouvemens (*Dyscinesiæ*); 3. celles qui se manifestent par quelque écoulement plus abondant que dans l'état de santé (*Apocenosés*); 4. celles qui produisent une grande diminution, ou une suppression totale de quelque excrétion ou écoulement naturel (*Epischeses*); 5. les tumeurs locales (*Tumores*); 6. les dérangemens dans la situation des parties (*Ectopiæ*); 7. enfin, les plaies, les ulcères, les fractures et autres solutions de continuité (*Dialyses*).

Plusieurs de ces maladies sont incurables. D'autres ne sont susceptibles de guérison que par des moyens chirurgicaux, qu'il n'entre point dans le plan de ce Cours d'exposer en détail. D'autres enfin ne se présentent guères

que comme symptômes de maladies générales dont j'ai déjà parlé. Je me bornerai donc à parler de celles qui méritent d'être considérées comme des maladies distinctes, et sur lesquelles, en ma qualité de médecin, j'aurai quelques remarques de pratique à faire.

I^{er}. ORDRE.

Des Maladies qui affectent les organes du sentiment.

Ce premier ordre (*Dysæsthesiæ*) comprend huit genres, 1. l'aveuglement; 2. la dépravation de la vue; 3. la surdité; 4. la dépravation de l'ouïe; 5. la perte ou la dépravation de l'odorat; 6. — du goût; — 7. du tact; 8. l'impuissance.

1.^{er} GENRE.

De l'Aveuglement.

1. *L'Aveuglement (Caligo)*. La perte de la vue peut être produite par la fonte ou la désorganisation complète de l'œil, en conséquence d'une inflammation spontanée ou accidentelle. Cette cause rentre dans l'ophtalmie, dont nous avons parlé. L'œil peut encore être affecté spontanément de trois maladies qui sont ou peuvent devenir un obstacle insurmontable à la vision, savoir; a. le *leucoma*, qui est une

maladie de la cornée; *b.* la *cataracte*, qui est une maladie du cristallin, et *c.* la *goutte seréine*, qui est une maladie de la rétine (1).

a. Le *leucoma* est une tache plus ou moins opaque de la cornée qui intercepte les rayons de lumière. Ces taches, qui sont pour l'ordinaire le résultat de quelque inflammation précédente, résistent complètement aux remèdes internes. Mais lorsqu'elles sont récentes, et que la cause matérielle de l'opacité est encore susceptible d'être mise en mouvement par l'action des vaisseaux et entraînée dans le torrent de la circulation, on peut les guérir par l'application d'eaux spiritueuses qui augmentent le cours des fluides dans la partie malade; ou même lorsqu'elles sont trop anciennes pour être

(1) On pourroit encore ajouter ici l'*oblitération de la prunelle*, si elle n'étoit pas toujours la suite d'une autre maladie. Elle n'est susceptible de guérison que par une opération qui consiste à ouvrir dans l'iris une *prunelle artificielle*, ce qui peut se faire par une simple incision, pourvu qu'on observe bien la direction des fibres de cet organe. M. J. P. Maunoir a démontré qu'elles sont circulaires au centre, et rayonnantes aux bords; et que pour que la rétraction nécessaire à la formation d'une pupille permanente ait lieu, il faut que l'incision soit perpendiculaire à la direction des fibres coupées. J'ai vu des prunelles artificielles opérées par lui de cette manière, qui ont admirablement bien réussi.

dissipées de cette manière, pourvu qu'elles n'affectent que les couches extérieures de la cornée, elles peuvent encore être détruites par les frottemens de quelque poudre impalpable et dure, telle que le verre pilé, qu'on souffle dans l'œil deux fois par jour, à l'aide d'un tuyau de plume, ou par la main d'un chirurgien adroit qui dissèque successivement les couches opaques, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les couches transparentes (1).

b. On appelle *Cataracte* l'opacité du cristallin. On ne connoît point les causes qui la produisent, et jusqu'à présent on n'a point encore trouvé de remède interne, capable d'arrêter ses progrès, et encore moins de la dissiper quand elle est complète. On la guérit chirurgicalement par l'abaissement ou l'extraction du

(1) M. Jurine m'assure avoir guéri de cette manière plusieurs individus atteints de cette maladie; mais cette espèce de cure me paroît devoir être bien difficile et bien précaire. Ce qui l'est moins, c'est la possibilité de rendre la vue par l'opération de la pupille artificielle à une personne qui seroit devenue aveugle en conséquence de taches situées sur le milieu de la cornée, de manière à empêcher l'entrée des rayons de lumière dans la pupille naturelle. C'est ce qu'a fait quelquefois M. J. P. Maunoir, et avec le plus grand succès. Il suffit pour cela qu'il y ait une partie de la cornée qui soit demeurée transparente.

crystallin (1), auquel on supplée ensuite par un verre convexe. Mais l'opération, quoique bien faite, manquoit assez fréquemment autrefois par une inflammation subséquente de l'œil, qui le faisoit entrer en suppuration, ou qui produisoit une cicatrice épaisse et opaque, et quelquefois encore par l'oblitération de la prunelle, lorsque l'iris avoit été blessé. Heureusement Mr. J. P. Maunoir a découvert la principale cause de ces accidens, dont il sait toujours aujourd'hui garantir son malade. L'essentiel est de ne faire l'incision que d'une grandeur suffisante pour pouvoir facilement extraire le cristallin. Si elle est trop étendue, le grand nombre de vaisseaux de la cornée qu'on a coupés la fait tomber dans un état de mortification qui entraîne bientôt la perte de l'œil. Si l'incision est trop petite, l'extraction du cristallin devient difficile, et l'on risque de blesser l'iris.

c. La *Goutte sereine* (*Amaurosis*), est une

(1) L'extraction du cristallin me paroît bien préférable à son abaissement, qui ne peut se faire sans désorganiser ou déchirer la partie de l'œil dans laquelle on pousse le cristallin opaque, qui a d'ailleurs l'inconvénient de laisser dans l'œil un corps étranger, lequel peut venir se placer de nouveau derrière la pupille, et dont la présence ne peut, dans tous les cas, qu'irriter inutilement les parties environnantes.

paralysie locale, qui n'affecte que le nerf optique. Outre l'aveuglement qu'elle produit, son principal caractère est l'immobilité et la dilatation de la prunelle à l'approche de la lumière. C'est une maladie nerveuse, qui est entièrement du ressort de la médecine. On peut en distinguer trois espèces; 1. celle qui vient subitement, en conséquence de quelque violente *contusion*. Celle-ci est souvent incurable; mais souvent aussi elle se guérit; et le principal remède est une fumigation d'æther et de vinaigre, fréquemment réitérée. Certains poisons, comme le stramonium et la belladonna, appliqués sur l'œil, ont aussi le pouvoir de dilater extrêmement la prunelle et de la rendre immobile. Cet accident, dont les oculistes ont cru pouvoir tirer parti pour faciliter l'inspection du cristallin, et l'opération de la cataracte (1), se guérit facilement ou de lui-même, ou par des fumigations semblables. 2. La goutte seréine se manifeste aussi quelquefois *tout d'un coup*, comme une attaque de paralysie. Dans ce cas, elle est susceptible de guérison par les sangsues, les vésicatoires, les purgatifs un peu

(1) L'expérience a montré que cela ne serviroit à rien pour l'opération de la cataracte, parce que dès que l'on pique la cornée, la dilatation de la prunelle, produite artificiellement par ce moyen, cesse à l'instant.

brusques, les errhines, et spécialement un tabac composé de poudre sternutatoire, et de turbith minéral (N. 159), dont l'effet et de produire un grand écoulement de sérosités par les narines. Au lieu de vésicatoire, on a quelquefois employé avec succès l'emplâtre fenêtré de Belloste. 3. Enfin, je range parmi les gouttes sereines une maladie très-fréquente, et très-difficile à guérir. C'est une extrême *irritabilité* de l'œil, sans inflammation, telle que les malades ne peuvent supporter ni la lumière, ni la réverbération du soleil, ni même le grand jour, et que cependant ils ne peuvent distinguer que très-imparfaitement les objets, ensorte que tôt ou tard ils deviennent aveugles, sans qu'on aperçoive rien d'extraordinaire dans leurs yeux. Cette espèce d'aveuglement, qui est tout à fait graduelle, est susceptible de guérison, mais rarement, par les poudres de St. Yves (N.° 140), les pilules de Belloste, l'extrait de pulsatille, et l'électricité. Les vésicatoires et le séton ne m'ont paru d'aucune utilité. Quelquefois elle se termine par une cataracte complète, et alors malgré les apparences antérieures de goutte sereine, cette cataracte est susceptible d'être opérée avec succès.

De la dépravation de la vue. (Dysopia.)

Sans être entièrement perdue, la *vue* peut être *dépravée* par divers accidens, lesquels ou n'appartiennent point à un vice de l'œil, telles que les *visions imaginaires*; ou sont des maladies inconnues dans ce pays, telles que la *Nyctalopie* (qui fait qu'on ne peut bien voir que de nuit), et l'*Héméralopie* (qui fait qu'on ne peut bien voir qu'au grand jour), ou enfin sont des vices de naissance et incurables, tels que le *Myopisme* (qui fait qu'on ne peut bien voir que de près), et le *Presbytisme* (qui fait qu'on ne peut bien voir que de loin). Le seul que j'aie vu quelquefois se manifester avec les caractères d'une maladie distincte, c'est la *Diplopie*, ou vision double. Cette maladie n'est pas une affection de l'œil même, mais des muscles qui le dirigent, lesquels perdent en conséquence la faculté d'agir de concert avec ceux de l'autre œil. Je l'ai vue se déclarer subitement, comme une paralysie, durer trois semaines, n'être accompagnée d'aucun accident, et se guérir par les vésicatoires, les purgatifs et les antispasmodiques toniques, tel que la valériane.

5.^e GENRE.*De la Surdité.*

La *Surdité* (*Cophosis*), quand elle n'est pas un vice de naissance, est pour l'ordinaire la conséquence ou d'une accumulation de cire dans le fonds de l'oreille, ou de quelque affection catarrhale. Dans le premier cas, elle se guérit par l'extraction de la cire. Mais si celle-ci se trouve trop durcie pour pouvoir l'extraire, on la ramollit par un digestif fait avec de la térébenthine et un jaune d'œuf, qu'on insère deux fois par jour dans l'oreille, et ensuite par des injections détersives avec de l'eau de savon et du miel, qui communément l'entraînent. — Dans le second cas, quand la cessation du catarrhe ne met pas fin à la surdité, les vésicatoires et les purgatifs sont les remèdes que j'ai vus avoir le plus de succès. — Dans tout autre cas, la surdité idiopathique est presque toujours incurable (1). Mais souvent elle n'est que sympto-

(1) Il y a une espèce de surdité qui dépend de l'obstruction de la trompe d'Eustache, et qui est susceptible de guérison par la perforation du tympan (Voyez la *Bibl. Brit. Sc. et Arts*, vol. XXII, p. 267 et 349; vol. XXVI, p. 389; et vol. XL, p. 163). Malheureusement cette guérison n'est pas durable : lorsque le trou s'oblitére, la surdité revient.

matique, comme cela arrive fréquemment, par exemple, dans les fièvres continues; et alors elle cesse pour l'ordinaire avec la maladie dont elle dépend.

4.^e GENRE.

De la dépravation de l'ouïe (Paracusis.)

Il y a deux espèces de *dépravation* de l'ouïe sans surdité. 1. Celle où les sons extérieurs ne produisent que des sensations confuses qui ne peuvent être distinguées les unes des autres que dans des circonstances particulières. Ce sont là des accidens fort rares, et que je n'ai jamais vus. 2. Celle où le malade se plaint de *bourdonnemens* plus ou moins continuels, ou de différens bruits dans l'oreille, sans aucune cause extérieure. On est souvent consulté pour des incommodités de cette espèce, qui sont toujours très-difficiles à guérir. J'ai quelquefois employé avec succès dans ces cas là un emplâtre de poix entre les épaules, joint à quelques purgatifs, et finalement le kina pur ou combiné avec la valériane. Quelquefois ces bourdonnemens tiennent à une cause hémorrhoidale, ou à quelque engorgement dans la veine porte, et alors les sangsues au fondement, et les suc d'herbes les dissipent; souvent c'est un symptôme de foiblesse ou de spasme; souvent enfin la cause en est fort obscure.

Autres genres.

La perte ou la dépravation de l'odorat (*Anosmia*), du goût (*Agheusia*) et du tact (*Anæsthesia*), ne peuvent pas être considérées comme des maladies distinctes. Je ne les ai jamais vues que comme symptômes d'autres maladies; elles sont au moins bien rarement l'objet de nos consultations. J'en dis autant de l'impuissance (*Anaphrodisia*), maladie pour laquelle on ne consulte guères les médecins dans les pays qui, comme le nôtre, jouissent encore de quelque moralité.

II.° ORDRE.

Des Affections locales qui intéressent les organes du mouvement.

Le second ordre des maladies locales (*Dyscinesiaë*) comprend six genres, dont les quatre premiers sont des défauts incurables dans l'organe de la parole, le cinquième est le strabisme, qui n'est du ressort de la médecine qu'autant qu'il est une conséquence de la vision double; et le sixième, qui est le seul qui soit fréquemment l'objet de la pratique, porte le nom de contracture.

De la Contracture.

C'est une maladie quelquefois assez grave , qui consiste dans la contraction et la roideur d'une des articulations. On peut en distinguer trois espèces ; 1. la *contracture articulaire* , qui affecte surtout le genou, et dépend d'un gonflement des ligamens capsulaires , soit en conséquence d'un faux mouvement produisant une demi luxation , soit par un coup de froid. Dans l'un et l'autre cas, le malade ne peut étendre la jambe, et les efforts qu'on lui fait faire pour cela n'aboutissent qu'à augmenter l'enflure et les douleurs. Dans plusieurs cas de cette espèce, je n'ai rien trouvé de plus efficace que des fumigations de vinaigre , après avoir calmé les symptômes d'inflammation , s'il y en a, par l'application de quelques sangsues autour de la partie affectée. 2. La *contracture spasmodique* qui dépend de l'irritation de quelque nerf particulier. La piqûre d'une aponévrose ou d'un tendon produit quelquefois de pareils accidens. Les fumigations d'huile , appliquées le plus promptement possible, sont le meilleur remède. Dans un cas de ce genre , à la suite d'une saignée , j'ai vu réussir fort bien , d'abord des compresses trempées dans une solution de potasse , ensuite de fortes commotions électri-

ques, et enfin l'application permanente de l'eau bien froide (1). 3. La *contracture musculaire* qui tient à l'inégalité de force entre des muscles antagonistes. Le *torticolis*, qui dépend tantôt d'une affection catarrhale, et ne demande alors que de la chaleur pour se guérir très-promptement, tantôt d'une affection à demi paralytique, et est alors plus opiniâtre, souvent même incurable, est un exemple de cette espèce de contracture.

III.^e O R D R E.

Des écoulemens excessifs.

Le troisième ordre (*Apocenosés*) comprend cinq genres. 1. Les *hémorrhagies passives* ou accidentelles, pour lesquelles on n'a communément besoin que de secours chirurgicaux. 2. Le *larmoyement* (*Epiphora*), qui comme maladie distincte est ordinairement produit par quelque obstruction dans le conduit lachrymal. On y remédie par une opération, dont le but est de rendre le conduit de nouveau perméable par l'introduction d'une mèche ou d'une soie; ou si l'on ne peut y parvenir, de donner une issue aux larmes par un canal artificiel qui les conduise de l'œil dans le nez, au travers de l'os

(1) Voyez la *Bibl. Brit. Sc. et Arts*, vol. XXXVIII, page 31.

unguis. C'est ce qu'on appelle l'opération de la fistule lachrymale. 3. La salivation (*Ptyalismus*), qui est presque toujours symptomatique de quelque autre affection, ou l'effet du mercure. J'en ai parlé ci-dessus. 4. L'incontinence d'urine (*Enuresis*), dont je distingue deux espèces; *a.* celle qui dépend du relâchement de la vessie et de son sphincter, soit par foiblesse, comme cela arrive aux petits enfans, soit par une affection paralytique. Dans le premier cas, j'ai employé avec succès la teinture de cantharides en doses graduellement augmentées, jusqu'à ce qu'elle produise une légère cuisson dans le passage des urines. Dans le second, je ne connois aucun autre moyen particulier de guérison, que les injections stimulantes; *b.* celle qui dépend de la corrosion ou laceration de la vessie, en conséquence de quelque ulcère voisin, ou d'une opération chirurgicale. Celle-ci peut se guérir par l'introduction ou le séjour dans la vessie d'une sonde élastique, qui ramenant constamment les urines dans l'urètre, les détourne de la partie ulcérée, et permet par là la guérison de l'ulcère. 5. La gonorrhée bénigne. Il y en a deux espèces; *a.* l'une qui vient d'échauffement, comme de quelque course forcée, de quelque exercice violent, ou d'un commerce avec une femme saine, mais atteinte

de pertes blanches. Cette espèce d'écoulement se guérit par le régime et le repos; *b.* l'autre qui vient du *relâchement* des glandes de l'urètre, après une gonorrhée virulente long-temps prolongée. Celle-ci se guérit par les injections astringentes, et la teinture de cantharides, ou les balsamiques.

IV.^e ORDRE.*Des suppressions d'écoulemens naturels.*

Le quatrième ordre (*Epischeses*) comprend trois genres; 1. la *constipation*, qui exige l'usage habituel de quelque laxatif stimulant, tel que les pilules aloëtiques, la crème de tartre, la magnésie, etc. 2. *L'aménorrhée* qui se guérit principalement par les aloëtiques et les martiaux. 3. *L'Ischurie* ou *réten tion d'urine*, sur laquelle j'ai quelques remarques à faire.

De l'Ischurie ou Réten tion d'urine.

On peut distinguer cette maladie en quatre espèces, selon que l'obstacle à l'écoulement des urines est dans les reins, dans les urétères, dans la vessie ou dans l'urètre. Dans les deux premières, qui sont extrêmement rares, le malade éprouve un besoin pressant d'uriner, sans pouvoir le satisfaire, et sans qu'on aperçoive d'ailleurs aucun gonflement extraordinaire dans

Phypogastre, parce que les urines, quoique séparées, sont retenues par quelque obstacle dans les reins ou dans les urétéres, et n'arrivent pas même à la vessie, en sorte qu'on n'a aucune prise directe sur l'obstacle, aucun moyen immédiat de soulager le malade; mais comme il est moralement impossible que les deux reins ou les deux urétéres soient obstrués à la fois de la même manière, l'ischurie n'est pour l'ordinaire dans ces cas là que momentanée, en conséquence d'une affection sympathique de l'organe sain, qui reprend plus ou moins promptement ses fonctions, quoique l'affection organique subsiste de l'autre côté. Aussi voyons-nous quelquefois dans les ouvertures de cadavres l'un des reins ou des urétéres entièrement désorganisé, oblitéré, ou prodigieusement dilaté, sans que le malade ait eu aucune ischurie durable. — Lorsque l'obstacle se trouve au col de la vessie ou dans l'urètre, l'ischurie peut être complète et permanente; mais l'on a un moyen direct de la faire cesser par l'introduction de la sonde dans la vessie. Et il faut remarquer que ce n'est pas seulement dans les cas où l'excrétion des urines est entièrement supprimée qu'il faut y avoir recours. Il arrive quelquefois que quoique retenue dans la vessie par la contraction du sphincter, ou l'obstruc-

tion de l'urètre, l'urine surmonte de temps à autre cet obstacle, et passe par *régurgitation* en assez grande quantité pour faire croire qu'il n'y a point d'ischurie. Cependant l'urine arrivant à la vessie, en plus grande abondance qu'elle n'en sort, la dilate de plus en plus jusqu'à produire la gangrène et la mort. C'est à quoi il faut bien faire attention. Toutes les fois qu'en palpant le malade, on sent à l'hypogastre une tumeur circonscrite, surtout si en la comprimant, on fait éprouver au malade le besoin d'uriner, il faut le *sonder*. Cette opération exige de l'adresse et de l'habitude. On ne sauroit trop s'y exercer sur des cadavres, pour ne pas s'exposer à faire de fausses routes, qui produisent des ulcères graves, sans vider la vessie.

La rétention d'urine est souvent, dans d'autres pays que le nôtre, la conséquence d'une ou plusieurs pierres formées dans les reins ou dans la vessie. Mais à Genève, où rien n'est plus rare que ces tristes accidens, l'ischurie est communément produite, ou par quelque irritation hémorroïdale sur le col de la vessie, ou par quelque ancienne carnosité de l'urètre, suite ordinaire des gonorrhées virulentes, longtemps prolongées, ou mal soignées.

Dans le premier cas, les saignées générales et locales, le régime antiphlogistique, les bois-

sons mucilagineuses, les lavemens adoucissans et les anodins, sont les principaux remèdes; et ces remèdes sont nécessaires non-seulement en cas d'ischurie, mais encore de simple *dysurie*, maladie qui est produite par les mêmes causes que l'ischurie, et dont le principal caractère est une sensation douloureuse de chaleur, qui se manifeste et se renouvelle dans le canal de l'urètre, chaque fois que le malade veut uriner. Lorsqu'en même temps les urines déposent après le refroidissement un sédiment blanc, visqueux et fort abondant, ce qui arrive surtout lorsque la première cause occasionnelle de la maladie est un coup de froid, ou une transpiration arrêtée, elle porte le nom de *catarrhe* de la vessie (*Cystirrhœa*). Dans tous les cas, cette maladie doit toujours être regardée et traitée au commencement comme inflammatoire, quoique sur la fin il y ait pour l'ordinaire plus de relâchement que d'irritation, ce qui exige l'usage des astringens, et particulièrement de la bousserolle (*Uva Ursi*.)

Dans l'*ischurie urétrale*, les carnosités qui empêchent le libre écoulement des urines peuvent à la longue être détruites, ou beaucoup diminuées, par l'usage des *bougies*, qu'on peut faire au besoin avec des cordes à boyau trempées dans de la cire et de l'huile; et comme

il y a toujours de l'avantage à ne pas trop fatiguer l'urètre en sondant trop fréquemment, l'usage d'une *algalie*, ou sonde permanente, qui laisse passer les urines à volonté et qui étant faite de gomme élastique soit assez flexible pour ne point gêner les mouvemens du malade, est souvent très-convenable ; mais il faut cependant la retirer de temps en temps pour la nettoyer. J'ai vu un célèbre médecin dans un état affreux de fistules et d'ulcères gangréneux pour avoir voulu la garder un mois de suite.

V.^e O R D R E.*Des Tumeurs.*

Le cinquième ordre des maladies locales est celui des *Tumeurs*. Le Dr. Cullen en compte quatorze genres, l'anévrisme, les varices, l'écchymose, le squirre, le cancer, le bubon, le sarcome, les verrues, les durillons, la loupe, le ganglion, l'hydatide, les tumeurs blanches et l'exostose. J'en ajoute trois, l'engelure (qui est évidemment une maladie locale, qu'on ne peut placer parmi les maladies inflammatoires générales) le chondrome et le neurome. Parcourons ces dix-sept genres.

1. *L'anévrisme* est une tumeur molle, et pour l'ordinaire pulsative, située sur une artère.

Il y en a trois espèces , *a. l'anévrisme vrai* , qui consiste dans une dilatation de l'artère même , dilatation produite par l'impétuosité et l'irrégularité de la circulation , en conséquence de quelque violence extérieure , ou de quelque affection de l'ame , ou par l'affoiblissement de l'une des tuniques de l'artère , en conséquence de quelque piqûre , blessure ou contusion , qui ne fait que l'effleurer sans l'ouvrir. *b. L'anévrisme faux* , dans lequel l'artère étant ouverte , le sang s'épanche dans le tissu cellulaire , s'y forme une cavité dans lequel il se coagule , et quelquefois se corrompt au point de produire la gangrène. *c. L'anévrisme variqueux* , produit pour l'ordinaire par la piqûre d'une veine placée immédiatement sur une artère , lorsque cette piqûre transperce la veine , et ouvre l'artère , dont le sang se jetant avec impétuosité dans la veine , la dilate énormément. C'est surtout au bras , et par une saignée faite avec peu de précaution qu'arrive cet accident , ainsi que celui qui produit l'anévrisme faux.

Quelque soit l'anévrisme , s'il est récent et peu considérable , on peut quelquefois y remédier par une douce compression long-temps continuée , par des frictions avec un morceau de glace , et par des applications astringentes. Mais s'il est ancien , volumineux et graduelle-

ment croissant, il met toujours le malade en grand danger de mourir subitement par une hémorragie en conséquence de la rupture du sac anévrisimal. Le seul moyen de la prévenir est une opération, qui consiste essentiellement dans la ligature de l'artère un peu au-dessus du sac. Mais comme une ligature faite sur une artère tendue rompt souvent elle-même l'artère, et comme cet accident n'arrive jamais par les ligatures qu'on fait après les amputations, j'estime que dans l'opération pour l'anévrisme il convient, ainsi que l'a proposé et exécuté avec succès Mr. J. P. Maunoir, de couper aussi l'artère entre deux ligatures. Elle se retire aussitôt après la section, et son relâchement rend la ligature solide et efficace. On peut de cette manière faire avec sécurité l'opération de l'anévrisme sur les plus grosses artères (1).

(1) C'est ainsi que M. Ch. Maunoir, qui lorsqu'il se fit recevoir à Paris Dr. en Chirurgie, fit de cette manière d'opérer, imaginée par M. son frère, le sujet d'une dissertation inaugurale très-intéressante; c'est ainsi, dis-je, qu'à son retour à Genève, il exécuta cette opération à ma connoissance, et avec un succès auquel on n'auroit guère pu s'attendre, sur l'artère axillaire. Au surplus, la convenance de couper l'artère entre deux ligatures pour l'opération de l'anévrisme, avoit été pressentie à Londres par un célèbre chirur-

2. Les *Varices* sont des tumeurs produites par la dilatation des veines subcutanées. C'est principalement aux jambes qu'elles se forment. Les femmes enceintes et les porte-faix y sont fort sujets. On les guérit ordinairement par la compression, en prenant garde de ne comprimer que les veines et non les artères subjacentes, ou par des applications astringentes, telles que la glace, l'écorce de grenade, l'alun, le kina, qu'on emploie surtout pour les varices des veines spermatiques, ou enfin par l'ouverture, opération analogue à l'excision des varices hémorroïdales.

3. L'*Ecchymose* est une tache peu élevée produite par un épanchement de sang dans le tissu cellulaire de la peau, en conséquence d'une violente contusion. Si l'hémorragie est abondante; elle forme une tumeur plus ou moins considérable, qu'il faut ouvrir pour donner issue au sang épanché. Sinon, elle se guérit spontanément par absorption; des compresses trempées dans l'eau vulnéraire spiritueuse, accélèrent beaucoup sa disparition.

4. Le *Squirre* est une tumeur produite par

gion, M. John Abernethy, à peu près dans le même tems que par M. Maunoir à Genève, et cela sans aucune communication entr'eux. Voyez ses *Surgical and physiological Essays*, Part. III, p. 153, 172 et 173.

Pendurcissement d'un organe glanduleux, avec augmentation de volume. Ceux que nous voyons le plus fréquemment dans la pratique sont le squirre des seins, le sarcocele, le squirre de la matrice, et le goître. *a.* Le *squirre des seins*, qui est ordinairement la suite de quelque coup ou violente contusion, est une tumeur dure et indolente, composée de kistes remplis d'une sérosité brune, ou de tubercules grenelés et très-durs, ou d'un noyau presque cartilagineux avec endurcissement graduellement décroissant du centre à la circonférence. Il est difficile de distinguer ces variétés l'une de l'autre sur le corps vivant. La tumeur peut rester indolente bien des années sans s'ulcérer. Elle est très-difficile à résoudre. Les remèdes qui m'ont paru réussir le mieux, mais dont on n'obtient cependant que bien rarement un succès marqué, sont la ciguë, le sublimé, l'éponge calcinée et l'eau hydrosulfureuse; et à l'extérieur, les embrocations avec l'huile camphrée, ou le baume tranquille, de légères frictions mercurielles et une grande chaleur. On a recommandé l'application fréquente des sangsues autour de la partie affectée; mais c'est plutôt pour le squirre douloureux qu'il faut la réserver. Lorsque ces moyens ne réussissent pas, lorsque le squirre augmente en volume et en dureté, lors surtout

que le malade y éprouve des douleurs lancinantes, que les sangsues ne calment point, il est à craindre que le squirre ne s'ulcère et ne dégénère en cancer. Il n'y a plus alors aucune autre ressource que l'amputation du sein malade, et plus on y a recours promptement, plus le succès en est assuré. Or les suites de cette opération ne sont plus ni aussi dangereuses, ni aussi longues, depuis que les chirurgiens ont appris à guérir les plus grandes plaies par la première intention, en épargnant la peau, et en supprimant tout pansement irritant. *b. Le sarcocèle*, ou squirre des testicules, ressemble en tout à celui des seins, dépend des mêmes causes, et souvent aussi d'une inflammation antécédente, communément vénérienne; il se résout par les mêmes remèdes secondés par un suspensoir, et si ces moyens de guérison n'arrêtent pas ses progrès, il exige aussi l'amputation, sous peine de dégénérer en un cancer incurable. *c. Le squirre à la matrice*, ne se reconnoît sûrement que par le tact; mais on peut le soupçonner par les symptômes de tiraillement et de compression qu'il produit sur les organes voisins. Il n'est pas susceptible d'amputation, ni d'autres remèdes extérieurs que de demi-bains et d'injections ou de lavemens avec les décoctions de plantes apéritives; ou s'il est

douloureux, avec des adoucissans et des anodins. Mais il admet les mêmes remèdes internes que les autres squirres. Comme il est fréquemment produit par la pléthore de la matrice, après l'âge critique ou après les couches, c'est ici surtout que l'application fréquente des sangsues à la vulve seroit très-convenable. *d. Le goître (Bronchocele)* est un engorgement des glandes thyroïdes qui devient souvent énorme, au point de gêner beaucoup la respiration. A la dissection, il présente les mêmes apparences que celui du sein. Quelquefois il s'ulcère, mais cette ulcération n'est jamais ni phagédénique, ni douloureuse. Les causes du goître sont fort obscures. Il est endémique en certains pays, particulièrement dans le Valais. Les uns l'attribuent au resserrement de l'air dans les vallées, d'autres à la qualité des eaux. Je penche pour cette dernière opinion, parce qu'il m'a paru que l'eau distillée empêche son accroissement, et même contribue à sa diminution. Les femmes y sont plus sujettes que les hommes, et c'est surtout pendant leurs couches qu'il grossit beaucoup. On le guérit dans ce pays par l'éponge calcinée, donnée en poudre ou en infusion dans du vin, et combinée avec des purgatifs, pour prévenir les crampes à l'estomac que produit quelquefois la disparition du

goître. On a aussi recommandé le muriate de baryte.

5. Le *Cancer* est un squirre ulcéré, dans lequel la disposition cancéreuse s'annonce longtemps à l'avance par des douleurs lancinantes et par l'apparence variqueuse des veines voisines. La peau ne tarde pas à devenir livide. Elles s'ouvre enfin, d'abord par fissures et desquamations, qui dégénèrent en un ulcère rongeur, exhalant une épouvantable fétidité, et dont il ne découle qu'un pus ichoreux, clair, gris ou brun, et extrêmement âcre. La maladie dure souvent bien des années. Elle se termine enfin par une fièvre hectique, souvent accompagnée d'hydropisie, de dégoût et de maux de cœur insupportables. La mort est pour l'ordinaire précédée de la dessiccation du cancer, de douleurs en différentes parties du corps et de symptômes de malignité. On ne connoît pour cette affreuse maladie que des palliatifs, tels que l'opium, les cataplasmes de substances végétales fraîches, ceux de charbon pilé, le suc gastrique, l'acide carbonique et le kina. La ciguë et les autres plantes narcotiques qu'on a recommandées, quoique quelquefois utiles dans le squirre, m'ont toujours paru sans effet dans le cancer. L'amputation même ne réussit presque jamais, quand l'ulcération s'est fait jour au dehors,

parce que dès-lors il y a absorption du virus cancéreux. Cependant si le mal est récent, le poulx bon, la tumeur mobile et susceptible d'être emportée en entier, je conseillerois toujours l'opération, parce qu'indépendamment de ce qu'elle offre la seule chance possible de guérison, elle calme les douleurs, et rend beaucoup plus supportables les derniers momens de la malade. Si elle meurt, c'est pour l'ordinaire par des symptômes de malignité dont elle s'aperçoit à peine, et qui surviennent au moment où la plaie commence à se cicatriser. — J'ai vu la succion journalière d'une taupe diminuer beaucoup un cancer énorme. Mais la ciguë, l'arsenic et d'autres remèdes vantés, ont eu pareillement des succès momentanés qui n'ont pas empêché le mal de revenir avec violence. — Dans le cancer de la matrice, j'ai vu l'acide nitrique en boisson, les lavemens d'opium, les injections de suc gastrique, et l'introduction d'une pâte de charbon pilé et de miel, produire de très-bons effets, comme palliatifs.

6. Le *Bubon* est un phlegmon survenant dans une glande lymphatique, mais dans lequel la suppuration se fait presque toujours en masse et d'une bonne nature. Il se guérit par les mêmes moyens que le phlegmon ordinaire. Quand il dégénère, comme dans les maladies

vénériennes et dans les fièvres malignes, c'est aux remèdes propres à ces maladies qu'il faut avoir recours. Dans les bubons subaxillaires, j'ai vu quelquefois le pus s'absorber sans suppuration et sans danger. Souvent aussi il faut les ouvrir, et dans ces cas là la suppuration est pour l'ordinaire fort abondante.

7. Les *Sarcomes*, excrescences molles et indolentes, telles que les *polypes* du nez ou de la matrice; on les emporte par l'excision, ou la ligature.

8. Les *Verrues*, excrescences dures et raboteuses; on les détruit par le contact fréquemment répété des muriates de soude ou d'ammoniaque légèrement humectés, des acides minéraux, ou des sucres végétaux âcres et corrosifs.

9. Les *Durillons* ou *Cors*, excrescences lamellées, avec un noyau dur, pointu et douloureux. C'est principalement aux doigts des pieds qu'ils se manifestent, surtout lorsqu'on porte des souliers trop étroits. On les arrache ou on les coupe, après les avoir ramollis par des bains de pieds et des onguens doux et calmans, tels que celui de peuplier.

10. Les *Loupes*, appelées *steatomes*, *atheromes*, ou *meliceris*, suivant que la matière qu'elles contiennent ressemble à du suif, à de

la cire ou à du miel, sont des tumeurs molles et mobiles, qui deviennent quelquefois énormes. On les vide ou on les coupe, ce qui est plus sûr. J'en ai vu qui contenoient une grande quantité de pus et qui se sont ouvertes et vidées spontanément. On a aussi recommandé un moyen bien simple d'accélérer ce genre de guérison. C'est de laver la loupe dix ou douze fois par jour avec de l'eau bien salée et bien chaude (1). La durée de ce traitement, que j'ai essayé dans deux ou trois cas avec quelque succès, varie, dit-on, depuis une semaine jusqu'à trois ou quatre mois, sans que rien annonce le moment où la tumeur est prête à se vider. J'ai pourtant vu une légère inflammation précéder ce moment. Mais peut-être avoit-elle été produite par l'excessive chaleur de l'eau. Je ne sais quelle seroit la température la plus convenable. Je présume qu'il faudroit qu'elle ne surpassât pas de beaucoup la chaleur animale, ou du moins qu'elle fut de plusieurs degrés au-dessous de celle qui produit une sensation de brûlure.

11. Les *Ganglions* sont des tumeurs indolentes et mobiles, qui se forment sur les tendons, et qui, quand elles sont peu considéra-

(1) Voyez la *Bibl. Brit., Sc. et Arts*, Vol. XXIX, p. 356.

bles, sont susceptibles de guérison par la compression.

12. Les *Hydatides* sont des tumeurs enkystées et remplies d'eau. J'ai parlé ailleurs de celles qui s'engendrent dans l'intérieur du corps; à la surface, elles sont fort rares: je n'en ai vu qu'un exemple. J'ai lieu de croire qu'elles sont toujours le résultat de quelque violence extérieure. Celle que j'ai vue étoit située à la cuisse; elle avoit acquis le volume de la tête d'un enfant; elle se rompit spontanément, rendit une prodigieuse quantité d'une eau limpide, et dans le fond de la tumeur on découvrit une fistule qui aboutissoit à une carie de l'os ischium. La malade avoit fait une chute grave sur la hanche, dix ans auparavant.

15. Les *Tumeurs blanches* (*Hydarthrus*), sont un gonflement des articulations, et surtout du genou, produit par une violente contusion, une grande fatigue, le froid et l'humidité, un principe de rhumatisme ou de scrofules, ou une affection laiteuse. Ce gonflement d'abord peu considérable devient très-douloureux, avec roideur, contraction et souvent une fluctuation obscure autour de l'articulation. La maladie se termine communément par une fièvre hectique, qui devient mortelle, à moins qu'on n'ait promptement recours à l'amputation. A la dissection

on trouve les os affectés de gonflement et de carie. Mais ce n'est pas la cause de la maladie, ce n'en est que l'effet. Car dans des cas moins avancés, on a trouvé les os sains, mais le tissu cellulaire au-dessus et au-dessous des ligamens, ainsi que les glandes muqueuses et synoviales imprégnées d'une sérosité glaireuse et purulente, renfermée dans une multitude de cellules, sur lesquelles on voyoit plusieurs points de suppuration. Cette sérosité avoit singulièrement ramolli et comme dissous les organes voisins, et même les cartilages. (Voy. un Mémoire du Dr. Alex. Monro, dans le 4^e. vol. des *Medical Essays and Observations* d'Edimbourg, p. 242) Cette maladie est presque toujours incurable. Les seuls remèdes locaux qui aient paru avoir quelque succès, sont un cautère au-dessous du genou affecté, et l'application réitérée des sangsues autour de l'articulation.

14. *L'Exostose* est une excrescence osseuse, dont je parlerai en traitant des maladies des os.

15. Les *Engelures* (*Perniones*), sont des phlegmons qui se manifestent, au printemps et en automne, sur les doigts des pieds ou des mains, sur les talons ou sur le nez, et dans lesquels l'inflammation, toujours locale et lente, accompagnée de chaleur, de rougeur, d'enflure et de demangeaison, ne suppure point, mais fait

souvent éclater la peau. On les flétrit très-promptement par des étincelles électriques, ou par des frictions avec de l'huile de térébenthine, pourvu qu'on y ait recours avant que les engelures soient ouvertes. Car quand elles le sont, ces moyens de guérison ne réussissent pas, et il ne reste plus qu'à panser l'ulcère avec de la pommade de Goulard.

16. J'appelle *chondrome* une petite tumeur mobile, et de substance cartilagineuse, que j'ai vue quelquefois, soit en conséquence de quelque contusion, soit sans aucune cause connue, se manifester dans les parties molles, et que sa forme anguleuse et irrégulière rend souvent très-douloureuse. Elle ne se guérit que par l'excision.

17. Enfin, on peut donner le nom de *neuro-mes* à ces tumeurs mobiles, circonscrites et profondes, qui sont produites par le gonflement accidentel d'un nerf, à l'extrémité duquel la compression de la tumeur fait éprouver des crampes très-pénibles. C'est heureusement une maladie rare; mais j'en ai vu dans ma famille même un cas remarquable, qui m'a douloureusement occupé pendant bien des années, et dans lequel l'augmentation graduelle du mal, malgré un nombre infini de consultations et de remèdes, a enfin nécessité l'amputation du bras,

A l'ouverture, la tumeur se trouva être une espèce d'anévrisme du nerf radial, dont tous les filets étoient écartés les uns des autres à l'extérieur en forme d'éventail, ou comme les côtes d'un melon; tandis que le centre étoit rempli d'une matière blanchâtre, qui en quelques endroits avoit un peu jauni, et qui étoit épanchée dans les intervalles d'un nombre infini de vaisseaux transparens entrelacés les uns dans les autres. C'est communément au poignet que se forment ces tumeurs. Gooch en cite un cas qui devint mortel, parce que la malade n'ayant pas voulu se soumettre à l'opération, la tumeur gagna enfin l'aisselle, et amena promptement par la compression des gros vaisseaux des symptômes d'hydropisie. Cheselden en cite un autre, dans lequel on avoit eu la hardiesse d'extirper la tumeur, sans doute parce qu'on en ignoroit la nature. La main fut paralysée aussitôt après l'opération, dont le succès est d'ailleurs resté douteux, parce que la malade n'étoit pas guérie à l'époque de la publication du livre, dans lequel se trouve une planche qui représente cette tumeur.

IV.^e O R D R E

Des Ectopies.

On donne ce nom aux dérangemens qui surviennent accidentellement dans la situation ex-

térieure des parties. Cet ordre comprend trois genres; 1. la *Luxation*, dont je parlerai en traitant des maladies des os; 2. la *Hernie* ou déplacement d'une partie molle et recouverte, telle que les testicules et les intestins; 3. la *Chute* (*Prolapsus*) ou déplacement d'une partie nue, telle que la matrice et le fondement.

1. Il y a deux sortes de *Hernies*, celle des testicules et celle des intestins. La première n'est pas une maladie; c'est le déplacement naturel, mais retardé d'un organe qui, passant du bas-ventre dans le scrotum, s'arrête à l'aine et y produit une tumeur dont je ne parle que parce qu'il seroit dangereux de la confondre comme on l'a fait quelquefois avec les *hernies intestinales*. On distingue celles-ci en hernies inguinales, fémorales, ombilicales et ventrales, selon la place où la tumeur se manifeste. La première est plus commune chez les hommes, la seconde chez les femmes, la troisième chez les enfans, et la quatrième chez les femmes qui ont fait plusieurs couches de suite. Toutes sont difficiles à guérir; mais on les contient par une ceinture ou un bandage élastique. L'inguinale, la fémorale et même l'ombilicale sont sujettes à l'*étranglement*, c'est-à-dire, à ne pouvoir plus être réduites, à cause du gonflement de l'intestin hors de l'abdomen; accident qui pro;

duit bientôt des vomissemens, une constipation opiniâtre, des symptômes de gangrène et la mort, si l'on n'y remédie promptement. Pour cet effet, il faut d'abord tâcher de réduire la hernie, soit en comprimant la tumeur avec la main pour diminuer son volume, soit en produisant un relâchement général par des bains tièdes, par des cataplasmes émolliens, ou par des remèdes narcotiques, tels que le camphre et l'opium, soit en condensant l'air contenu dans l'intestin étranglé, par des embrocations frigorifiques avec la glace ou l'æther, soit en excitant le mouvement péristaltique par des laxatifs ou des lavemens stimulans. Mais si malgré tous ces moyens la réduction se trouve impossible, il faut se hâter d'en venir à une opération qui consiste à dilater l'anneau qui produit l'étranglement, par des incisions faites avec précaution pour ne pas blesser les parties environnantes. Cette opération, qui sembleroit ne devoir être qu'un palliatif momentané, devient souvent un moyen radical de guérison par les adhérences inflammatoires que contractent les parties coupées, adhérences qui ne permettent plus la sortie de l'intestin. En ouvrant le sac herniaire, on trouve souvent l'intestin gangréné; mais pour l'ordinaire cette gangrène se guérit spontanément par la cessation de l'é-

trangement qui l'avoit produit. Si l'intestin se trouve ouvert, il faut tâcher de retenir l'ouverture près de la plaie pour faire là un anus artificiel. Si une portion de l'épiploon se trouve comprise dans la hernie et qu'on ne puisse ou qu'on ne veuille pas le réduire comme trop gangrené, on le coupe, ou l'on en fait la ligature qui ne tarde pas à le séparer; mais la section est préférable, quand elle est possible; car la ligature est quelquefois suivie du tétanos.

2. Il y a deux sortes de *chutes* (*Prolapsus*); celles de la matrice et celles du fondement.

a. Une *chute de matrice* est un abaissement de cet organe, en conséquence du relâchement de ses ligamens. La malade sent un poids douloureux entre les cuisses et au croupion, surtout quand elle marche, ou se tient dans une situation verticale. Il en résulte des symptômes de malaise et d'irritation générale, qu'on soulage par des fumigations de matières animales, par un emplâtre fortifiant sur les reins, par des bains de fauteuils froids et par le repos. Le mouvement des bras est particulièrement préjudiciable. Mais si le mal est opiniâtre, un pessaire est le remède le plus sûr et le plus efficace. *Le renversement de la matrice* est, tant par les causes qui le produisent, qui sont un tiraillement ou un effort violent dans une couche, que

par les moyens de guérison qu'il exige, une maladie entièrement chirurgicale. — *b. La chute du fondement*, ou sortie et renversement du rectum hors de l'an us, maladie commune chez les petits enfans, vient ou de foiblesse et de relâchement, ou d'une irritation hémorroïdale. Dans le premier cas, on doit saupoudrer l'intestin renversé de quelque poudre astringente, telle que celle de l'écorce de grenade, ou le laver avec quelque décoction de même nature; dans le second, l'application des sangsues et des cataplasmes émolliens peut être nécessaire: dans l'un et l'autre cas, les lavages avec de l'eau de Goulard sont convenables.

VII.^e ORDRE.

Des Ulcères, des Dartres, de la Lèpre, de la Teigne et de la Gale.

Cet ordre comprend celles des affections locales dans lesquelles il y a solution de continuité (*Dialyses*). Ces maladies forment sept genres; 1. les plaies; 2. les ulcères; 3. les dartres; 4. la teigne; 5. la gale; 6. les fractures; 7. et la carie. Les cinq premiers, avec quelques-uns de la classe des cachexies, constituent ce qu'on appelle les *maladies chroniques de la peau*. Les deux derniers appartiennent aux maladies des os, par la considération desquelles je terminerai ce cours.

1. Une *plaie* (*Vulnus*), est une solution de continuité, une rupture de la peau et des parties molles subjacentes, produite par une cause extérieure, telle qu'un instrument pointu, tranchant ou contondant. Ces trois genres de plaies diffèrent dans leurs effets, et dans le traitement qu'elles exigent. Tous ces détails sont entièrement du ressort de la chirurgie. J'observerai seulement en général, sur les moyens naturels par lesquels se guérissent les plaies; 1.^o que c'est d'abord par la réunion des parties séparées, réunion qui s'opère par l'intermède du sang et des fluides qui s'en épanchent dans le premier moment de la rupture, et qui se coagulant aussitôt après l'épanchement leur servent pour ainsi dire de colle, et font adhérer assez fortement les bords de la plaie l'un à l'autre pour rendre en peu de jours leur réunion complète et solide. 2. Que si cela n'est pas praticable, soit par l'étendue de la plaie, et par l'impossibilité qui en résulte, que ses bords se maintiennent en contact, soit par l'introduction de quelque corps étranger qui empêche leur réunion, la nature excite sur les surfaces coupées une inflammation purulente qui convertit la plaie en ulcère. On doit autant que possible prévenir ce résultat en nettoyant bien la plaie, en rapprochant ses bords, et en les

maintenant en contact l'un avec l'autre. C'est ce qu'on appelle guérir une plaie par la *première intention*. Si cela n'est pas praticable, on la traite comme un ulcère.

2. Un *Ulcère* (*Ulcus*), est une solution de continuité dans une partie molle, privée de ses tégumens, et en suppuration. Lorsqu'une inflammation ne peut se résoudre, ou qu'une plaie ne peut se guérir par la réunion des parties, il s'engendre toujours à la surface un fluide épais et blanchâtre, comme de la crème, en apparence dépourvu de toute acrimonie, mais qui a la propriété de dissoudre, et de s'assimiler le tissu cellulaire surabondant, le sang et les autres fluides épanchés, et de favoriser la reproduction des chairs sous la forme de tubercules arrondis. C'est ce qu'on appelle la *granulation*. Ces tubercules se réunissent et forment une surface charnue et d'un beau rouge, sur laquelle les bords de la plaie s'étendent jusqu'à se réunir : tel est le cours ordinaire d'un ulcère en bon état. Tout l'art d'un chirurgien en pareil cas consiste uniquement à ne point interrompre ce travail. Si l'ulcération est superficielle, et qu'elle ne laisse point de vide à remplir, surtout si elle est accidentelle et produite par des causes extérieures, l'application de quelque poudre dessiccative, telle que les fleurs

de zinc ou la pierre calaminaire, est souvent très-utile et sans inconvénient. Mais si l'ulcère est profond et qu'il ne puisse se cicatriser sans une reproduction de chairs, il faut le garantir du contact de l'air, qui communément le dénature et lui donne une qualité rongeante, ou augmente trop l'inflammation. Si l'ulcère est extérieur, de manière que le pus puisse facilement se faire jour au-dehors, il n'y a pas autre chose à faire. Mais si l'ulcère est intérieur, et que le pus n'ait point d'issue, il faut lui en donner une; sans quoi son séjour le rend fétide et rongeant, au point de pouvoir attaquer les os subjacens, surtout si l'air a quelque accès dans la cavité, dans laquelle il s'engendre, comme cela arrive par exemple dans l'*ozène*, espèce d'ulcère qui se forme pour l'ordinaire au centre de l'os maxillaire, dans l'autre d'*Highmore*, et qui est très-promptement suivi de carie, si l'on n'y remédie en donnant issue au pus soit par l'extraction de quelques dents, soit par une grande ouverture faite à l'os même.

Indépendamment de sa situation, un ulcère peut dégénérer par différens genres d'accidens, qui forment autant d'espèces d'ulcères, lesquels exigent chacun un traitement particulier. On peut réduire ces ulcères dégénérés à cinq espèces, savoir : *a.* Les ulcères érysipélateux,

b. les ulcères ichoreux et fétides, *c.* les ulcères fongueux, *d.* les ulcères calleux et fistuleux, *e.* les ulcères phagédéniques.

a. Les *ulcères érysipélateux* sont ceux dans lesquels l'inflammation est trop considérable et trop douloureuse pour que la suppuration puisse se faire comme il faut, ce qui nécessite l'emploi de substances émollientes et sédatives, telles que les cataplasmes, les cérats simples, les lavages avec l'eau de Goulard, les emplâtres et les onguens qui contiennent quelque préparation de plomb, tels que le diapalme, la pommade de Goulard, l'onguent de la mère, etc.

b. Les *ulcères ichoreux* sont ceux dans lesquels la suppuration se fait mal, et où le pus est clair, sanieux et fétide; ce qui vient ordinairement ou de ce qu'il s'engendre sur les chairs quelque gaz méphitique, qui agit sur elles comme un poison, et sur le pus comme septique; ou de ce que la foiblesse du malade ne laisse pas aux petits vaisseaux le ton qu'ils doivent avoir pour l'inflammation nécessaire à la production d'un bon pus. De là vient dans ces cas là l'utilité des applications antiseptiques d'une part, telles que les substances végétales fraîches, les fenilles, les cataplasmes de carottes ou de pommes de terres, les acides végétaux

et minéraux, et le suc gastrique ; et de l'autre, l'usage des toniques, tant à l'intérieur, tels que le kina, l'acide vitriolique, etc. qu'en applications extérieures, telles que le charbon ou les onguens résineux. La térébenthine fait la base de la plupart de ces onguens ; et quand on veut les rendre plus actifs, on y ajoute d'autres gommes et résines telles que la poix, la gomme élémî, le styrax, quelquefois même du verd-de-gris, comme dans l'onguent égyptiaque.

c. Les ulcères *fongueux*, sont ceux dans lesquels la granulation est trop abondante, en sorte que les chairs s'élèvent au-dessus de la peau, et empêchent la cicatrisation. On les réprime par des applications astringentes et légèrement caustiques, telles que l'eau de chaux ou l'alun calciné, et quelquefois par de la charpie sèche ou imprégnée de quelque substance balsamique. J'ai vu le baume de la Mecque opérer parfaitement bien dans cette intention. Quelquefois on est obligé d'employer dans ces sortes d'ulcères des remèdes beaucoup plus actifs, tels que le précipité rouge, la pierre infernale et même le feu.

d. Les ulcères *calleux* sont ceux dont les bords durcissent, pâlisent et se désorganisent de manière à ne pouvoir plus se réunir. Les ulcères *fistuleux* sont ceux qui prennent la

forme d'un canal long et étroit, dont les bords sont ordinairement calleux: on ne peut guérir ces ulcères qu'en les convertissant par le fer, le feu ou tout autre moyen possible en ulcères simples. Il faut toujours ouvrir les fistules, dilater les sinus, donner une libre issue au pus, et favoriser la cicatrice en empêchant les bords de durcir. J'ai cependant eu connoissance d'ulcères fistuleux guéris par un moyen très-différent, et analogue à celui qu'on emploie pour la cure radicale de l'hydrocèle. Il consiste à injecter dans la fistule quelque liqueur extrêmement stimulante, telle par exemple que la teinture de cantharides, qui, excitant sur sa surface intérieure une légère inflammation, donne lieu à la réunion des parois l'une avec l'autre, en conséquence de l'adhérence qui est la suite ordinaire de l'inflammation. De cette manière, le canal s'oblitére peu à peu, et la fistule se ferme (1). — Dans les fistules qui s'engendrent autour de l'anus, et qui pénètrent jusqu'à l'intestin, on emploie quelquefois un autre

(1) C'est ainsi, par exemple, que fut guérie la fistule dont j'ai parlé ci-dessus (pag. 360), qui partant d'une carie de l'os ischium, aboutissoit à une tumeur hydatidée au milieu de la cuisse. Après avoir employé sans succès différentes injections, M. Maunoir essaya enfin la teinture de cantharides, qui réussit.

moyen, qui consiste à passer un fil de plomb dans la fistule, jusqu'à ce qu'il soit dans l'intestin; on le retire par l'anus, on en tord tous les jours les deux bouts, et l'on parvient ainsi à ouvrir peu à peu toute la fistule, et à la cicatriser en même temps.

e. Enfin les ulcères *phagédéniques* sont ceux dans lesquels le pus acquiert une qualité rongeante, qui fait qu'il s'assimile très-promptement les parties voisines, et que l'ulcère s'étend par là indéfiniment de tous côtés, particulièrement en surface. Cette disposition des ulcères à devenir phagédéniques tient souvent à des causes fort obscures. Il m'a paru que dans certains cas, le pansement avec des corps gras y contribue. Dès qu'on s'aperçoit de cette disposition, il faut supprimer les onguens et les huiles, et avoir recours aux feuilles, au suc gastrique, aux décoctions astringentes, ou si l'ulcère est superficiel, aux poudres dessiccatives, telles que la rhubarbe et les fleurs de zinc. J'ai vu aussi les fumigations d'acide nitrique guérir très-promptement des ulcères de ce genre, qui, s'ils résistent aux remèdes, prennent ordinairement les mauvais caractères de tous ceux dont j'ai parlé ci-dessus, et alors on les appelle des ulcères *carcinomateux* ou *cancéreux*. Ici les escharotiques les plus violens, tels que l'arsenic

ou le feu, ont eu quelquefois des succès. Le feu est surtout convenable dès le principe du mal pour la destruction des petits ulcères de ce genre que produisent souvent au visage les ver-rues, les taches et les boutons d'un mauvais aspect, lorsqu'on les irrite par des substances âcres ou des demi-moyens.

Une remarque générale à faire sur tous les ulcères, quels qu'ils soient, c'est que lorsqu'ils sont fort anciens, il est souvent dangereux de les guérir artificiellement, sans les remplacer par un cautère ou un séton. J'ai vu en résulter l'asthme, la phthisie, l'hydrothorax et d'autres maladies chroniques (1).

5. Je comprends sous le nom de *Dartres* (*Herpes*) toutes les maladies chroniques de la peau, soit qu'elles se manifestent par de simples taches brunes ou jaunes, accompagnées de beaucoup de démangeaison; ou par une dégénération de l'épiderme qui s'épaissit, de-

(1) Il arrive fréquemment dans l'hydropisie générale que les jambes s'ouvrent par des ulcères superficiels plus ou moins étendus, dont il découle beaucoup de sérosité, et que cet écoulement soulage beaucoup le malade; mais s'il s'arrête, si les ulcères se séchent, l'angoisse et l'oppression recommencent. Un moyen qui m'a souvent bien réussi dans ce cas là est de les laver avec une solution de potasse caustique qui, sans trop irriter la plaie, ranime l'écoulement.

vient âpre , raboteux , et se résout sans aucune inflammation apparente en petites écailles farineuses , constamment renouvelées , ou par des rougeurs douloureuses , prurigineuses , et quelquefois légèrement humectées d'une sérosité âcre qui transude à travers les pores de la peau ; ou par des gerçures enflammées , desquelles découle une autre espèce de sérosité plus épaisse et plus visqueuse , presque aussitôt coagulée en croûtes dures et grises , sous lesquelles la peau est rouge , enflammée et humide , et qui se renouvellent chaque fois qu'elles tombent , maladie à laquelle on a donné le nom de *Lèpre* (1).

(3) Il est difficile de bien décrire ces maladies. La meilleure manière de les faire connoître seroit de les représenter par des gravures coloriées. Il y a long-temps que je formois le vœu de voir un ouvrage de ce genre assez complet pour donner une idée exacte de toutes les maladies de la peau (Voyez la *Bibl. Brit. Sc. et Arts* , vol. IX , p. 282). Ce vœu commence à se réaliser. Deux médecins renommés par leurs talens , et qu'une pratique étendue dans les deux plus grandes villes de l'Europe , Londres et Paris , a mis à portée de voir toutes les variétés de maladies cutanées qui s'y présentent , ont presque simultanément entrepris de les décrire d'après des dessins aussi parfaits dans leur genre qu'ils ont pu se les procurer. Il a déjà paru plusieurs cahiers de leur ouvrage. J'ai rendu compte de celui

Toutes ces maladies dépendent de causes fort obscures. Elles sont souvent très-rebelles. Les remèdes qui m'ont le mieux réussi sont les décoctions de squine, de salsepareille, de sassafras et de gayac, l'antimoine et ses différentes préparations, seul ou combiné avec le mercure, comme dans les pilules de Plummer (N.º 141), la panacée violette (*Merc. violaceus Cod. Par.*) (N.º 142), la teinture de cantharides, les sucs ou bouillons d'herbe, la fumeterre, en infusion ou en extrait, la décoction d'ormeau, et celle de noix cueillies un peu avant leur maturité. — A l'extérieur, j'emploie des lotions mucilagineuses, telles que la décoction d'ormeau, — ou mercurielles, telles que l'eau phagédénique ou une simple solution de sublimé, — ou sulfureuses, au moyen d'une solution de foie de soufre, — et quelquefois, lorsqu'il y a beaucoup de démangeaison, l'eau

du médecin anglois, le Dr. Willan (*Voy. la Bibl. Brit. Sc. et Arts*, vol. XXVIII, p. 185.), et le Jury des prix décennaux vient de faire un grand éloge de celui du Dr. Alibert. Il faut espérer que quand ces deux ouvrages seront achevés, ils ne laisseront rien à désirer à cet égard, surtout si leurs auteurs peuvent se procurer de la même manière une description exacte des maladies exotiques qui sont encore inconnues dans nos climats.

87.4. V.12.1.107

de Goulard. Quelque soit le traitement, il convient de purger fréquemment le malade, et en général de lui tenir toujours le ventre très-libre. Il faut aussi qu'il suive un régime et qu'il se prive surtout de ragoûts, de cochon et de poisson. Quand tous les remèdes échouent, les bains de Leuck en Valais sont souvent une ressource très-efficace; mais il faut y aller deux ou trois ans de suite (1). On craint beaucoup la *répercussion des dartres*, c'est-à-dire, leur guérison par des remèdes extérieurs, et surtout par des préparations de plomb. Je crois cette crainte exagérée; mais elle n'est pas absolument sans fondement, et je n'emploie jamais les remèdes extérieurs qu'après et avec des purgatifs et des diaphorétiques. Si les dartres sont anciennes, l'établissement d'un ou deux cautères est par cette raison très-convenable. — Dans les maladies qu'on a lieu d'attribuer à la répercussion d'une dartre, les vésicatoires et le kermès minéral sont les remèdes les mieux indiqués.

(1) Depuis la première édition de cet ouvrage, on en a découvert d'autres plus rapprochés de nous, et qui réussissent souvent très-bien. Ce sont ceux de la vallée de St. Gervais, département du Léman, dont on a donné la description dans la *Bibl. Brit. Sc. et Arts*, vol. XXXIV, p. 378.

4. La *Teigne* (*Tinea*), est une maladie du cuir chevelu qui produit à la racine des cheveux une multitude de petits ulcères, desquels découle un fluide qui se coagule en croûtes grises et friables, et qui souvent exhale une odeur très-fétide. Lorsque les croûtes tombent, il s'en forme très-promptement d'autres. Cette maladie qui attaque surtout les enfans de dix à douze ans, exige les mêmes remèdes que les dartres. Quelquefois il suffit de couper les cheveux, et de faire tomber les croûtes soit par des lavages avec de l'eau miellée, soit par l'application de feuilles de poirée, pour qu'elle se guérisse spontanément. Quand elle est plus rebelle, on a recours à une calotte de poix, avec laquelle on enlève toutes les bulbes des cheveux, après avoir fait tomber les croûtes. On panse ensuite la plaie qui résulte de cette opération avec un onguent simple; mais souvent il faut y revenir plusieurs fois avant qu'elle réussisse complètement. — On regarde comme une espèce de teigne une maladie à laquelle les petits enfans sont fort sujets, et qu'on appelle dans ce pays la *Râche* (*Croûtes de lait*). C'est une affection semblable à la teigne, dont le siège n'est pas le cuir chevelu, mais la peau du front, des joues et de tout le visage. Elle cesse communément après la dentition; mais je l'ai vue

se prolonger jusqu'à douze ou quinze ans. Elle n'exige aucun remède particulier, et doit se traiter comme les dartres.

5. La *Gale* (*Psora*) est une maladie de la peau, toujours produite par contagion, et qui se manifeste d'abord par de grandes démangeaisons, surtout entre les doigts. Il survient ensuite de petits boutons remplis d'une sérosité limpide et fort âcre. Le malade ne tarde pas à ouvrir ces boutons en se grattant, et à les convertir en de très-petits ulcères, qui prennent enfin une apparence dartreuse. Elle affecte particulièrement les mains, les coudes, les aisselles, la poitrine, le ventre, surtout l'aîne et le jarret. Elle n'est guères susceptible de guérison que par le soufre ou le mercure en frictions ou en lavages. J'emploie tantôt une pommade faite avec le soufre, tantôt l'onguent citrin ou l'eau mercurielle, de la pharmacopée de Paris, plus ou moins affoiblie. Mais crainte de répercussion, je prépare ordinairement le malade par une décoction purgative de gayac ou de patience (*Lapathum*), et je lui fais prendre deux fois par jour de la fleur de soufre lavée. Je continue ces remèdes pendant tout le traitement, que je termine par deux ou trois purgations. — Si la répercussion de la gale par un traitement brusque et irrégulier produit aussitôt

après quelque maladie interne bien évidemment due à cette cause, le meilleur moyen de guérison à employer est de faire reparoître la gale, en faisant coucher le malade dans des draps de galeux, quitte après cela à guérir la gale avec plus de précaution par un traitement méthodique (1).

Des Maladies des os.

On peut réduire les maladies des os à ces quatre : les luxations, les fractures, la carie et l'exostose.

1. Une *Luxation* est le déplacement d'un os hors de sa cavité articulaire. Cet accident est communément produit par quelque cause extérieure, par quelque chute, quelque contusion, quelque effort extraordinaire, ou quelque faux mouvement. J'ai vu de fortes convulsions le produire aussi. Mais dans ces cas là, on ne s'aperçoit pour l'ordinaire de la luxation que lorsqu'il est trop tard pour la réduire. Un mouvement volontaire même, s'il est trop considérable ou mal dirigé, peut quelquefois être la cause d'une luxation, comme quand on se démet la mâchoire en bâillant. — Les luxations se guérissent par des moyens mécaniques, qui

(1) Voyez ci-dessus, pag. 247.

ramenant l'os au niveau de sa cavité l'y font rentrer de nouveau. On l'y assujettit ensuite pendant quelque temps par un bandage approprié. Cela n'est point aussi facile qu'on l'imagineroit bien. Il faut beaucoup d'étude et encore plus d'expérience pour bien distinguer une luxation, et pour la bien réduire. On voit souvent les plus habiles chirurgiens s'y tromper ; et cela est d'autant plus extraordinaire qu'on voit souvent d'un autre côté les bailleuls les plus ignorans réussir là où les premiers ont échoué. Il m'a paru que les luxations sont souvent incomplètes au point de ne présenter d'autre signe de leur existence que la difficulté du mouvement. Le chirurgien n'apercevant aucun déplacement sensible, attribue cette difficulté à toute autre cause qu'à une luxation, et craignant avec raison d'augmenter l'irritation par des mouvemens inutiles, il ne touche et ne manie que très-légèrement l'articulation affectée. Le bailleul au contraire qui voit toujours une luxation, même là où il n'y en a point, s'embarrasse peu des douleurs du malade, l'exhorte à prendre courage, et lui fait faire toutes sortes de mouvemens, jusqu'à ce qu'enfin il fasse par hasard celui qui est nécessaire pour la réduction de la luxation. Peut-être aussi y a-t-il des demi-luxations de tendons et de fibres muscu-

lares, qui chevauchant l'une sur l'autre deviennent immobiles, et qu'on réduit par des mouvemens en tout sens. Quoiqu'il en soit, les bailleuls font souvent beaucoup de mal. J'ai vu plusieurs cas dans lesquels l'irritation qu'ils ont causée au malade a produit une inflammation qui a donné lieu à une suppuration mortelle dans l'articulation. Il seroit à désirer que le public pût être convaincu de leur ignorance. Il faudroit pour cela que les chirurgiens étudias- sent assez bien l'art de distinguer et de réduire les luxations, pour que jamais un bailleul ne pût réussir dans les cas où ils échouent.

Il arrive souvent qu'une chute, un coup ou un faux mouvement déjetent brusquement l'extrémité d'un os sans produire de luxation durable, parce que les ligamens sont assez forts pour contenir l'os, et assez élastiques pour conduire sur-le-champ la luxation; ce qui n'empêche pas que le ligament ayant été extrêmement tendu ne souffre beaucoup de cet effort. C'est ce qu'on appelle une *foulure*, une *entorse*. Ces accidens arrivent surtout au pied et au poignet, et la douleur qui en résulte est quelquefois si vive qu'elle produit des évanouissemens, des maux de cœur, une grande fièvre, une insomnie continuelle, avec beaucoup d'enflure, de rougeur et d'immobilité, au point

que le malade s'en ressent quelquefois plusieurs semaines, plusieurs mois et même plusieurs années. Les remèdes qui m'ont paru le mieux réussir en pareil cas sont au commencement les saignées générales et locales, les cataplasmes émolliens et les anodins; car c'est l'irritation qu'il faut combattre à cette époque, puisque même lorsqu'il y a luxation complète, l'irritation empêche souvent sa réduction (1). C'est surtout dans ces cas de grande irritation, à la suite d'une foulure, que les baillleurs peuvent faire beaucoup de mal, et qu'il importe d'être extrêmement sur ses gardes pour ne pas l'augmenter. Mais dès que l'inflammation est apaisée, il faut avoir recours aux cataplasmes toniques avec du vin et du savon, aux bains de pieds dans une forte solution de potasse, aux lavages avec l'opodeldoch, aux emplâtres fortifiants, aux bandages, etc. Enfin, quand la

(1) C'est ainsi qu'au rapport d'Hérodote, le roi des Perses s'étant foulé le pied à la chasse, les médecins et chirurgiens égyptiens, qu'il appela à son secours, ne purent parvenir à réduire la luxation, à cause des grandes souffrances du monarque. Un médecin Grec, qui étoit son prisonnier, et qui se nommoit Démocède, fut consulté et le guérit très-promptement par des calmans qui, en apaisant l'irritation, rendirent la réduction plus facile.

foiblesse résiste à tous ces moyens, et se prolonge plusieurs années, ce qui n'est pas rare, les douches d'eaux hydrosulfureuses, telles que celles d'Aix en Savoie, sont quelquefois très-utiles.

De *faux mouvemens* produisent souvent dans d'autres parties du corps que les articulations, comme aux reins, sur les côtes, etc. des douleurs très-vives, qu'on dissipe par de douces frictions, et qui probablement tiennent au chevauchement des fibres musculaires ou tendineuses les unes sur les autres. C'est une raison de croire que les succès des baillieux dépendent souvent dans les articulations même de quelque circonstance semblable.

2. Une *fracture* est une solution de continuité dans un os en conséquence de quelque contusion violente, ou de quelque contre-coup qui le casse en deux ou plusieurs grands fragmens. Les suites d'une fracture peuvent devenir très-graves, 1.^o par le *voisinage d'organes essentiels* à la vie. Par exemple, les fractures des os du crâne sont ordinairement suivies d'apoplexie, soit parce que les os fracturés s'enfoncent dans la substance du cerveau, et l'irritent ou la compriment, soit parce que la violence du coup produit un épanchement séreux

ou sanguin entre les membranes. Les fractures des côtes peuvent de même blesser les poumons, et produire dans cet organe une inflammation ou une suppuration très-dangereuse; 2.^o par la *complication* de la fracture avec une plaie, circonstance très-fréquente, et d'autant plus délicate que la réduction de la fracture exigeant presque toujours un certain degré de compression, il peut facilement en résulter un état de gangrène, qui nécessite ensuite l'amputation; 3.^o par la *manière dont l'os se casse*. Car s'il y a plusieurs fragmens plus ou moins anguleux, ou si n'y ayant que deux fragmens, ces fragmens se terminent en pointe, ou s'il s'en détache des *esquilles*, ou morceaux d'os pointus, qui se logent dans les chairs; dans ces trois cas, dis-je, les tendons, les aponévroses et les nerfs peuvent être irrités au point de donner le tétanos; 4.^o par la *situation des os fracturés*, qui peut être trop profonde pour qu'on puisse reconnoître la fracture, ou trop oblique pour qu'on puisse facilement y remédier. Par exemple, la fracture du col du fémur est une des plus difficiles à distinguer et à guérir.

Mais en thèse générale, une fracture est une maladie simple, et qui se guérit spontanément par l'ossification d'un suc particulier, qui découle des deux fragmens de l'os, s'accumule

tout autour de leurs points de contact , sous la forme d'un bourrelet , qu'on appelle le *cal*, et les colle enfin l'un à l'autre si fortement que l'os se casseroit ensuite plus facilement à tout autre endroit. Seulement, si les fragmens chevauchent l'un sur l'autre , on court le risque d'avoir le membre auquel appartient l'os cassé plus court que son compagnon. C'est à empêcher ce chevauchement , en mettant les deux fragmens à bout l'un de l'autre , et en les maintenant pendant quelques semaines de suite dans cette situation par des bandages particuliers , que consistent tout l'art du chirurgien , dans la réduction des fractures. Or pour cela, il n'est pas nécessaire (et cette remarque est également relative aux luxations) d'appliquer les moyens d'extension et de contr'extension sur la partie affectée elle-même. On doit éviter autant que possible d'irriter, par la compression, les muscles, les ligamens, les tendons, qui prennent leur attache dans le corps d'un os fracturé ou luxé.

La *rupture du tendon d'Achille* , accident rare , mais qui arrive quelquefois en conséquence d'un saut violent , ou d'une forte crampe , se guérit comme les fractures par le rapprochement des deux bouts du tendon , desquels découle un suc qui les réunit , en se convertissant en substance tendineuse :

5. La *Carie* d'un os est une solution de continuité en conséquence de quelque affection analogue à celle qui produit les ulcères dans une partie molle. Elle dépend ou de causes intérieures, telles que les maladies vénériennes ou scrofuleuses, — ou de causes extérieures, telles que les coups, les contusions, etc. ou enfin de causes qui tiennent le milieu entre les unes et les autres, telles que la compression produite sur une partie osseuse par une tumeur contiguë, ou par les dépôts purulens qui l'atteignent. L'os qui en est affecté devient d'une couleur jaune, puis brune et enfin noire. Quelquefois il demeure dans cet état parfaitement sec. C'est ce qu'on appelle la *carie sèche*. Plus fréquemment, il en découle une sérosité extrêmement fétide. C'est ce qu'on appelle la *carie humide*. Bientôt l'os tombe en poussière, comme du bois vermoulu, ou s'exfolie, c'est-à-dire, que ses différentes couches se détachent les unes des autres, jusqu'à ce que toutes les parties cariées soient de cette manière séparées des parties saines. Pour l'ordinaire, la carie d'un os est accompagnée d'ulcères fistuleux dans les parties mollés qui la recouvrent, et même lorsque la carie est très-profonde, il se forme des fistules très-longues qui aboutissent à la peau, et y produisent ou des hyda-

tides, ou de petits ulcères, dans les environs desquels la peau est violette, ou de couleur plombée, qui noircissent les emplâtres avec lesquels on les panse, et dont il découle une grande quantité de sanie séreuse et fétide. Si l'on sonde ces ulcères, on sent l'os inégal et raboteux, ou mol et vermoulu, comme si l'on touchoit du bois pourri. — Il est rare que les forces de la nature suffisent pour produire l'exfoliation complète d'un os carié. On est le plus souvent obligé de l'accélérer, ce qui se fait par l'application des teintures spiritueuses, telles que celles d'aloës ou de myrrhe, ou par celle des caustiques, tels que le nitre mercuriel, ou les onguens composés de quelque préparation de mercure ou de cuivre, ou ce qui est infiniment plus sûr et plus expédient, par le feu. On commence donc par ouvrir la fistule, pour mettre entièrement à nud l'os carié. On en ratisse la surface pour enlever la vermoulure avec un instrument d'acier, qu'on appelle une *rugine*; et si cela ne suffit pas, on y applique à plusieurs reprises un fer rouge.

4. L'*Exostose* est une tumeur ou excrescence qui se manifeste sur une partie osseuse. Il y en a quatre espèces;

a. Le *Spina ventosa*, ou boursoufflement de l'os, en conséquence d'une carie intérieure,

qui ramollit et dilate ses cellules, et qui est précédée de grandes et profondes douleurs. C'est une maladie grave qui nécessite pour l'ordinaire l'amputation. Quand elle est générale, et affecte plusieurs os à la fois, il est très-rare qu'elle soit susceptible de guérison. On l'attaque par des remèdes internes appropriés à la nature du virus qui la produit, et par des moyens extérieurs, analogues à ceux dont j'ai parlé ci-dessus, en traitant de la carie. Quelquefois l'os gonflé se carnifie, c'est-à-dire, qu'il se change en une substance molle, semblable à des chairs qui suppurent.

b. L'*Exostose bénigne* est produite par une simple accumulation de substance osseuse dure et solide à la surface d'un os et sans carie. Cette maladie est pour l'ordinaire sans conséquence, et ne demande aucun remède, à moins que par la forme, la situation et la grandeur de la tumeur, elle n'incommode extrêmement le malade, et ne gêne ses fonctions. Dans ce cas, on peut la scier.

c. Mais souvent l'exostose n'est produite que par le *gonflement* et l'endurcissement du *périoste*; et cette maladie est quelquefois accompagnée de très-grandes douleurs. Indépendamment des remèdes propres à détruire le virus vénérien ou scrofuleux qui produit ces

sortes de tumeurs, remèdes qui suffisent quelquefois, mais qui échouent aussi fréquemment, et qui en particulier ne sont d'aucune utilité lorsque la maladie est produite par une cause extérieure; j'ai vu de très-bons effets de la décoction de mézéréon, et j'ai même employé avec succès le marc de cette décoction en cataplasmes sur la tumeur. Mais si elle est fort douloureuse, l'application réitérée des sangsues autour de la partie affectée est toujours un préalable nécessaire, jusqu'à ce que la violence des douleurs soit apaisée. Car l'inflammation du périoste est toujours une maladie grave, particulièrement à la tête, où elle produit souvent des érysipèles dangereux.

d. Enfin un genre d'exostose assez particulier, et qui n'a été bien connu que depuis quelques années, c'est celui qu'on observe dans une maladie à laquelle on a donné le nom de *nécrose*. Les os des extrémités y sont plus sujets que les autres, surtout depuis l'âge de douze à treize ans, jusqu'à l'âge de puberté. L'os de la mâchoire inférieure en est aussi fréquemment affecté; mais ce n'est guères qu'à l'âge de trente ans et au-dessus. La maladie se manifeste d'abord par des douleurs profondes, suivies d'une grande augmentation de volume tout autour de l'os. Cette tumeur d'abord molle, durcit

bientôt, et devient complètement ossense; mais sur la peau qui la recouvre il se forme de petits ulcères fistuleux, dont il découle une grande quantité de pus d'une bonne nature, et ces ulcères ne prennent jamais un mauvais aspect, ce qui les distingue de ceux qui proviennent de carie. Cependant il passe fréquemment par leur ouverture de petites esquilles, et cela au moment où l'on s'y attend le moins, et sans qu'on les ait senties branler auparavant, en sondant l'ulcère. Souvent enfin de plus grands et même de très-considérables fragmens se présentent, dont on est obligé de favoriser la sortie par des incisions, jusqu'à ce que finalement la suppuration cesse par degrés, les ulcères se ferment et le malade se trouve guéri, sans avoir jamais été complètement privé de l'usage du membre affecté, quoi qu'ayant perdu de très-grands fragmens d'os. Quelquefois aussi la guérison a lieu, sans aucune séparation ossense. La durée totale de la maladie varie depuis trois mois jusqu'à deux ans. Tous ces symptômes ont été fort bien décrits et expliqués par Mr. Russell d'Edimbourg, qui dans un livre sur ce sujet, imprimé en 1794, et dont Mr. J. P. Mannoir a donné un Extrait dans le Journal de Médecine, a fait voir que cette maladie dépend de la mort complète de

Pos affecté, et de sa régénération par l'exsudation d'un suc gélatineux qui entoure l'os malade, comme un étui percé de plusieurs trous, et qui peu à peu s'ossifie. Ce n'est que lorsque l'ossification est complète, que le fragment privé de vie, lequel porte le nom de *séquestre*, se sépare ou s'absorbe. Dans le premier cas, il faut pour l'ordinaire aider sa sortie par le secours de l'art. Dans le second, la guérison du malade a lieu spontanément, mais il en résulte toujours une difformité considérable dans la figure de l'os.

CONCLUSION.

C'est ici que se terminoit mon cours. En en publiant le sommaire, je crus devoir lui donner le titre de *Manuel de Médecine-Pratique*, parce qu'il étoit principalement destiné à servir de *Memorandum* aux officiers de santé qui l'avoient suivi, afin qu'ils pussent le consulter au besoin, et qu'il leur rappelât en peu de mots les renseignemens plus étendus que je leur avois donné dans mes leçons. — Je ne connoissois point alors un ouvrage qu'avoit publié en 1800, et sous le même titre feu M. le Dr. Geoffroy de Paris. Quoique cet ouvrage ait quelque ressemblance avec le mien par le but que